



Une formation aux métiers du judo

L'université de Bordeaux 2-Victor Ségalen en collaboration avec la FFJDA proposera à la rentrée universitaire 2008 une **licence professionnelle en animation, gestion et organisation des APS mention « Judo et management »**.

L'objectif est la formation des personnels d'encadrement et des professionnels des métiers du judo. Les enseignements ont pour but de faire acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour gérer l'activité des diverses catégories de pratiquants et élaborer et mettre en œuvre des politiques de développement de la discipline.

La formation concerne les domaines de l'élite sportive, la masse des pratiquants et la population des dirigeants, arbitres et enseignants. Elle touche tous les secteurs de l'activité (compétition, self-défense, entretien physique, loisirs, éducation des enfants).

Les contenus enseignés portent sur les connaissances scientifiques et professionnelles indispensables et les outils nécessaires pour coordonner une équipe de collaborateurs, organiser le fonctionnement des structures en place, définir et conduire des projets inscrits dans le tissu politique, qui respectent la spécificité des institutions et la culture du judo.

Métiers visés

- *Cadre technique du judo français dans les structures nationales ou délocalisées (région, département)*
- *Requalification des personnels (athlètes de haut-niveau, cadres sportifs)*
- *Directeur de club dans les structures associatives du judo français*
- *Responsable d'équipement sportif dans les collectivités territoriale*
- *Cadre chargé de l'organisation, des formations et du développement notamment auprès des fédérations de judo de l'Union Européenne, de l'Union Africaine et des pays franco-phones*



La formation est conduite conjointement par l'Université, les différentes institutions et les acteurs principaux du monde sportif et associatif en charge du secteur.

La force de ces partenariats place les étudiants au centre des réalités professionnelles et permet ainsi à chaque stagiaire d'élaborer dans les meilleures conditions des stratégies individuelles conduisant à la réalisation de projets personnels.

Organisation de la formation

• Les enseignements sont répartis en quatre périodes. Sont prévues trois périodes de 15 jours à Bordeaux (mi-novembre, début mai et fin juin), une période de 15 jours à Paris (début février)

Effectif prévu : de 20 à 25 étudiants

JEAN-LUC ROUGÉ Président de la FFJDA



"Le judo français est connu pour ses champions autant que pour la qualité de ses formations, de ses structures et de ses politiques de développement. Mais il est indispensable que nous poursuivions sans cesse nos efforts afin de répondre au mieux aux besoins nouveaux qui résultent des évolutions de la société et de notre discipline. La collaboration du milieu sportif et du milieu universitaire permet de préparer cet avenir immédiat. C'est une garantie exceptionnelle pour réunir les plus hautes compétences professionnelles et scientifiques afin de former les cadres fédéraux de demain et les futurs directeurs de clubs qui seront chargés de promouvoir le judo en France mais aussi dans les pays étrangers."



6 Unités d'Enseignement 60 crédits - 470 heures -		
UE1- Formation scientifique et technologique	9	90 h
UE2- Administration, management	9	90 h
UE3- Outils, langages, méthodes	6	60 h
UE4- Formation professionnelle spécifique	15	130 h
UE5- Projet tuteuré	9	100 h
UE6- Stage	12	15 s

Stage : durée 15 semaines

- Mise en responsabilité dans une structure associative et intégration dans le collectif de l'équipe technique des organismes territoriaux délégataires (OTD) de la FFJDA,
- La mise en stage est assurée par la Fédération Française de Judo pour les étudiants de nationalité française et par la fédération nationale concernée pour les étudiants étrangers

Coût de la formation : 2 500 € (hors frais d'inscription à l'Université)

- Les étudiants ont à leur charge le coût de la formation ainsi que les frais annexes liés au déplacement et à l'hébergement. Une aide au financement est possible via certains organismes de formation



Publics concernés

Formation initiale

- Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac + 2 (DEUG, DUT, BTS, DEUST ou d'un niveau d'études équivalent) **ou**
- être sportif de haut-niveau relevant des dispositions de l'instruction n° 94-174 JS du 24 mars 1995

Formation continue

- Salariés ou demandeurs d'emploi possédant des compétences reconnues au titre de la VAE et VAP (BEES 1 + 3 ans d'expérience) **ou**
- reconversion professionnelle des athlètes de haut-niveau

Étudiants étrangers

- Être titulaire diplôme de niveau Bac + 2 ou équivalent

Chaque candidat doit posséder une qualification avérée en judo et présenter un projet personnel lié aux secteurs visés

Une commission pédagogique est chargée de l'examen des dossiers des candidats